

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 04/05/2020

Le quorum est atteint.

Le président remercie tous les participants d'avoir accepté cette organisation particulière (CHSCT en audio) ainsi que les organisations syndicales d'avoir accepté d'envoyer leurs déclarations liminaires et leurs questions par avance.

Il laisse la parole à chaque OS afin de savoir si en plus de leur DL et leurs questions, elles ont autre chose à rajouter. La CGT Finances parle en 3ème position. En plus des questions et des précédentes interventions, la CGT Finances rappelle que le directeur général a demandé que les CHSCT soient de nouveau convoqués dans la semaine du 11 mai pour discuter des plans de reprise d'activité (PRA). La CGT Finances espère donc que cela sera le cas.

Après l'intervention de chaque O.S, le président laisse la parole au médecin de prévention qui nous présente le nombre de cas ou de suspicions de COVID-19 dans chaque direction.

Elle recense le nombre de personnes vulnérables.

A la fin de ce confinement, elle reçoit de plus en plus de mail d'agents qui demande à voir s'ils ne devraient pas être comptabilisés comme agents vulnérables.

En ce qui concerne les détresses psychologiques, en plus de l'infirmière, elle peut compter sur le service social.

Nous vous rappelons que l'article 26 du décret n°82-453 permet au médecin de prévention de faire des propositions d'aménagement des conditions d'exercice.

Dans ce cadre particulier de situation sanitaire exceptionnelle, la procédure suivante peut être mise en oeuvre :

1. L'administration informe les agents de la possibilité de se rapprocher par courriel du médecin de prévention de leur secteur s'ils estiment que leur état de santé devrait leur permettre de bénéficier d'un aménagement de poste en lien avec leur travail ou leur trajet domicile-travail.

Si vous pensez être concernés, n'hésitez pas à contacter le docteur Néau par mail :

angelique.neau@finances.gouv.fr

De plus, le docteur Néau rappelle que la distanciation sociale est de 1 mètre mais que les postes de travail doivent être séparés de 2 mètres ! Et que chaque agent doit prendre sa température avant de se rendre au travail !

L'inspecteur santé et sécurité au travail rappelle les gestes barrières. Il insiste sur le fait que chaque agent est responsable de sa propre protection et de celle des autres .

- Présentation des PCA (plan de continuité d'activités) pour chaque direction :

DDFIP :

Le 17 mars, 525 agents soit 30 % travaillaient.

Le PCA a évolué au fil des semaines.

La direction a diffusé les fiches du secrétariat général auprès des agents et a beaucoup échangé avec le médecin de prévention.

Les 1ers jours, lorsqu'un agent était atteint ou en forte suspicion, la direction mettait tous les agents du poste en quatorzaine.

Le nettoyage était toujours effectué selon les recommandations du médecin.

Des masques, gants, gel, lingettes ont été commandés ...

La CID a fait un remarquable travail.

Il a été demandé aux chefs de service d'appeler leurs agents pour essayer de ne laisser aucun agent isolé.

Il appartient aux agents de se signaler auprès de la RH ou du médecin en cas de difficultés.

La campagne IR se déroulera du 20/04 jusqu'au 12/06/2020 et se fera sans aucun accueil physique. 50 agents (brigadiers) sont en renfort pour le e- contact.

Il a été distribué 100 masques pour les grands sites et 50 pour les petits qui ont été donnés aux agents qui prennent les transports.

Le télétravail a été priorisé.

SDNC :

La priorité a été de sécuriser les agents et de les accompagner au quotidien.

Tous les agents qui ont pu être placés en télétravail l'ont été.

Le site de Saint Germain était ouvert les premiers temps le lundi et jeudi matins pour les agents du PCA.

Le service des expéditions a routé 40 tonnes de documentations concernant l'IR sur les SIP.

Les agents ont été munis de masques FFP2 (vieux stock datant de la grippe H1N1), de gants et avaient à disposition du gel et du savon.

Le service informatique a énormément travaillé sur l'application ADEL .

Les agents sont également munis de masques car leurs locaux sont trop exigus.

Le service signalétique carbure avec la fabrication de plexiglas et de cloisonnettes.

Les agents sont également munis de masques.

Le directeur n'oublie pas de saluer le gardien.

Douanes :

Les consignes ont été diffusées par mail et sur l'intranet avec des flash agents.

La priorité était la réalisation du dédouanement ce qui permettait d'équiper les hôpitaux en masque.

Le télétravail est resté comme les autres directions une priorité.

Le nombre d'agents par équipe reste limité de 4 à 6 agents.

La psychologue du travail de la douane a informé de sa disponibilité, ainsi que l'assistant de prévention et le conseiller de prévention.

L'accueil du public reste fermé.

Le service des douanes reste joignable par téléphone ou par mail.

A Chilly-Mazarin : le nettoyage est assuré par le propriétaire, c'est-à-dire la poste.

Tous les agents des douanes avaient à disposition des masques, gel, savon et eau.
Le stock de masque était conséquent mais commence à bien diminuer. Un réapprovisionnement est prévu en mai.
Les sociétés de ménage ont eu du mal à s'adapter.
Un nettoyage approfondi des locaux sera effectué avant la reprise.

INSEE :

Plus aucun agent n'est présent sur le site depuis le 17 mars.
Les agents ne pouvant télétravailler ont été mis en ASA.
La direction va faire le nécessaire pour que ces agents viennent récupérer un ordinateur portable afin de télétravailler.
Le DG de l'INSEE a informé que le taux de présentiel entre le 11 mai jusqu'au 2 juin devait être de 15 % maximum.
Un nettoyage des locaux a été effectué la semaine dernière ainsi qu'un shampouinage de la moquette.
Pas de réouverture prévue du restaurant.
Les agents peuvent apporter leurs repas mais devront faire leur vaisselle chez eux.
La direction dispose d'un stock de gel.
Elle a commandé des masques qu'elle n'a toujours pas reçus.

Restauration SELFY 78 :

Pas d'ouverture possible pour le 11 mai.
L'association va demander que MRS puisse proposer des paniers repas aux agents.
Le souci est le lieu de restauration.
En ce qui concerne la DDFIP, elle autorisera certainement les agents à manger dans les bureaux.

Budget :

Comme décidé lors du dernier GT, les aménagements de postes ont été suspendus pour stopper les livraisons sur site.
Une commande multidirectionnelle de gel a été effectuée pour un montant de 3 072 € soit 400 flacons de 500 ml.
Elle sera redistribuée au prorata du nombre d'agents par direction.

Même si elle est entièrement favorable à cette commande, la CGT Finances s'étonne de ne pas avoir été informé de cette commande.

Réponse du secrétaire animateur : « comme je n'étais pas sûr de recevoir cette commande, j'ai préféré attendre d'en avoir la certitude ».

Non, monsieur le secrétaire animateur, vous n'avez pas à contrôler le budget sans nous en parler !

- Présentation des PRA (plan de reprise d'activités) pour chaque direction :

Le président prévient que ce ne sont que des projets car les directions n'ont pas toutes les cartes en main à l'heure actuelle.

DDFIP :

La DDFIP prévoit une présence de 400 personnes les premiers jours et une montée progressive au fur et à mesure des semaines. Cela dépendra des parois disponibles, des protections des services et du nombre d'agents pouvant revenir.

SDNC :

la BNIPF va être appelée progressivement.

La priorité reste le travail à distance pour l'instant.

La BNIC reprendra également progressivement avec un retour sur le terrain sans contact prévu fin mai.

Des horaires décalés seront proposés aux agents prenant les transports, voir les laisser en ASA jusqu'à la fin du mois.

Le directeur demande au médecin de prévention ce qu'il en est de l'utilisation de la climatisation.

Le médecin de prévention répond que tant que les climatiseurs sont bien entretenus (changement de filtre,...) et qu'aucun agent n'est présent sous la climatisation, le problème ne se pose pas.

Ce qui n'est pas le cas des rafraîchisseurs ou tout autre matériel rejetant des gouttelettes d'eau et qui sont à proscrire.

Douanes :

Un GT aura lieu demain et un CT jeudi. Le télétravail sera privilégié et les horaires de travail adaptés.

INSEE :

Un CHSCT enquêteurs aura lieu le 14 mai.

Les services généraux seront présents sur site les 11 et 12 mai pour préparer les bureaux aux mesures de distanciation et un fléchage pour un sens de circulation.

A partir du 13 mai, les agents du recensement alterneront par roulement.

Leur présence est indispensable.

Les agents qui n'ont pas de portable doivent venir en chercher un.

La présence des agents prenant les transports en commun sera repoussée le plus tard possible.

Les horaires variables sont suspendus.

Le président du CHSCT propose que chaque direction, une fois leur PRA décidé, rédige une fiche pour les représentants syndicaux et qu'un CHSCT soit convoqué courant semaine prochaine si possible.

Questions de la C.G.T. FINANCES :

1- Nous souhaiterions que chaque direction fasse un recensement hommes/femmes en ASA afin d'avoir une idée de la proportion de ces absences ? **Aucune réponse**

2- Nous sommes surpris de voir que le ménage sur le poste de la Celle Saint Cloud soit fait par les agents et qu'aucune décontamination n'ait été faite. Dans le tableau à une situation du 10 avril 2020, un agent était fortement suspecté d'être atteint du COVID-19. Qu'est-ce que signifie ménage de base ? **Réponse de la DDFIP : c'est une demande des agents et du chef de service.**

3- Le ménage est suspendu à Maule et à Bonnières jusqu'au 1^{er} mai. Est-ce que cela veut dire que les sols, bureaux... ne sont pas nettoyés depuis le 25/03 ? **Aucune réponse**

4- Une opération de décontamination/désinfection a été menée le 06 avril 2020 à la trésorerie EH CHIPS. Nous supposons que EH CHIPS est la trésorerie hospitalière de Saint Germain en Laye. Nous sommes étonnés d'une telle opération alors que dans le tableau de situation au 10 avril, aucun agent de cette trésorerie n'a été atteint du COVID-19. **Aucune réponse**

5- Le secrétariat général recommande d'espacer les postes de travail de 2 mètres, un agent par marguerite, aérer les bureaux 3 fois par jour pendant 15 minutes, renforcer l'hygiène : clavier, souris, téléphone,... Est-ce que ces recommandations ont été relayées à chaque agent de chaque direction ? **Le médecin de prévention et l'ISST ont rappelé ces recommandations.**

6- Dans les mesures spécifiques aux douanes, il est recommandé de changer de masques toutes les 4 heures, de jeter les lingettes, masques, gants dans un sac poubelle étanche. Est-ce que chaque brigade des douanes a été assez équipé de tous ces équipements y compris les sacs poubelles étanche ? **Aucune réponse**

7- L'article 26 du décret n°82-453 permet au médecin de prévention de faire des propositions d'aménagement des conditions d'exercice.

Dans ce cadre particulier de situation sanitaire exceptionnelle, la procédure suivante peut être mise en oeuvre :

1. L'administration informe les agents de la possibilité de se rapprocher par courriel du médecin de prévention de leur secteur s'ils estiment que leur état de santé devrait leur permettre de bénéficier d'un aménagement de poste en lien avec leur travail ou leur trajet domicile-travail.

Est-ce que chaque direction a mis en œuvre cette procédure ? **Aucune réponse**

8- Est-ce que chaque site de chaque direction qui reçoit du public est équipé ou sera prochainement équipé de parois hygiaphones ? **Pas de réelles réponses**

9- En cette période de situation exceptionnelle, nous sommes surpris qu'aucune direction ne propose de dépenses. Nous sommes donc ravis de voir que chaque direction a le budget nécessaire pour assurer les conditions optimales de sécurité de chacun de nos collègues.

Pas de réelles réponses hormis celle du secrétaire animateur avec la commande de gel

Le CHSCT ayant eu lieu en audio avec un son vraiment excécrable, il a été difficile de revenir sur chacune de nos questions. De plus, vu le peu de réponses obtenues, quel est l'intérêt d'envoyer nos questions par avance ?